

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES (2) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra **le mardi 20 novembre 2018 à 19 h** à la salle des délibérations située au Centre social municipal, les membres du conseil municipal de Ville de La Tuque devront statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2018-046 / 366, RUE JACQUES-BUTEUX

Objet de la demande :

Régulariser la marge latérale de la remise à 0,95 mètre ainsi que la marge arrière à 0,70 mètre plutôt qu'à 1 mètre, tel que requis par la réglementation au moment de la construction.

Identification du site concerné :

Lot 5 329 714, Cadastre du Québec.

2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2018-047 / CHEMIN DU LAC-CLAIR

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un bâtiment accessoire sans y avoir de bâtiment principal, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Lot 5 469 755, Cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement aux demandes.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 25<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.



Jean-Sébastien Poirier  
Greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE  
AU [WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA](http://WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA)  
LE 31 OCTOBRE 2018